



Doc. 15433
26 janvier 2022

L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (janvier-décembre 2021)

Amendement¹ n° 5

Dans le projet de résolution, paragraphe 4.8, quatrième phrase, après les mots «région transnistrienne de la République de Moldova.», insérer la phrase suivante:

«L'Assemblée se déclare gravement préoccupée par la concentration récente d'un grand nombre de troupes militaires russes le long de la frontière avec l'Ukraine, ce qui compromet la sécurité et la stabilité de la région au sens large, et exhorte la Fédération de Russie à retirer ces troupes dès que possible.».

Déposé par:

MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
DUBNOV Artem, Ukraine, ADLE
KALCHENKO Serhii, Ukraine, CE/AD
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
LUBINETS Dmytro, Ukraine, PPE/DC
MOSHENETS Olena, Ukraine, ADLE
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2022 - Première partie de session

